



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE 2022. 17 octobre 2022.



Témoignages et réflexions dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère 2022 : Stop à la déshumanisation de notre société

Introduction :

Depuis le 17 octobre 1987, la Journée mondiale du refus de la misère est célébrée chaque année.

Cette plaque, copie d'une dalle posée dans de nombreux pays à l'initiative du mouvement ATD, en est le symbole. Elle est là pour nous rappeler la permanence du combat à mener contre la pauvreté et l'importance d'y associer comme acteurs, ceux et celles qui en sont victimes en premier lieu.

Cette année, notre présence est l'illustration d'une lutte continue pour plus de dignité.

Nous parlons de déshumanisation...

Notre constat sur cette terrible réalité s'est renforcée lorsqu'en 2021, l'État belge poussait un groupe de migrants sans papiers, à mener une grève de la faim de plusieurs semaines, au risque d'y perdre la vie. Cette attitude de notre État belge, dans des rapports de force d'une rare violence, nous forçait à y chercher les restes d'une humanité que nous ne trouvions pas.

Sans y mettre la même intensité à propos de la déshumanisation, nous ne pouvons pas taire nos réalités de vie, fort similaires dans de nombreux aspects, et réaffirmer une fois de plus nos interpellations sur des pratiques instituées, déshumanisées et déshumanisantes, inimaginables dans un état de droit démocratique.

Aujourd'hui, nous parlons des déshumanisations vécues de manière permanente par les plus pauvres et cela de tout temps. Nous revisitons nos histoires personnelles et de familles en identifiant comment des cadres légaux constituent de véritables moyens de torture qui enferment dans la relégation sociale et la peur une part significative de la population.

La déshumanisation de nos sociétés dépasse largement les crises successives de ces dernières années : Covid, Ukraine, Énergies. Nous refusons de nous limiter à ces réalités conjoncturelles même si nous savons qu'elles sont graves et qu'elles impactent au plus fort les populations les plus fragilisées.

Notre regard pour aborder la perte d'humanité que nous vivons dans de nombreuses relations, porte sur le droit de vivre en famille, le recul des protections sociales, les étiquettes qui nous collent à la peau, le statut cohabitant, et la numérisation croissante de nos sociétés.



JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE 2022. 17 octobre 2022.



Durant plusieurs mois, j'ai été relire différents documents, articles, témoignages, interpellations, récits de vie, que nos Mouvements construisent et diffusent depuis plus de quarante ans.

Et j'aimerais maintenant vous partager mon constat à travers ces lectures.

Mai 1983 : « On nous a collé des tas d'étiquettes sur le dos, « cas sociaux », « marginaux », « handicapés sociaux », « délinquants », etc... Pour beaucoup, nous sommes des « bons à rien », des « fainéants », « ceux avec qui on a beau faire »... Et lorsque nous sommes jugés comme cela, il est difficile de pouvoir montrer qui nous sommes réellement. »

Octobre 1983 : « Au départ, c'est tous les jours les injustices, les étiquettes qu'on nous colle sur le dos... On nous fait croire que nous sommes des bons à rien, souvent, on est mal reçu dans les administrations. »

Avril 1986 : « Quand on est pauvres, les autres ne voient plus que la pauvreté en nous, mais ils ne voient pas nos possibilités. Heureusement, certains lieux nous permettent de retrouver l'humanité qu'il y a en nous et de devenir des hommes et des femmes créateurs. »

Juin 2012 : « Héberger un proche quelque temps chez soi, donner un coup de main pour un déménagement, se mobiliser lors d'une expulsion, soutenir un ami dans ses démarches envers un service social etc... Autant de gestes de solidarité qui font partie de notre quotidien et pourtant, produisent des conséquences graves pour nous et notre famille. »

Autant de situations pour lesquelles encore aujourd'hui, il faut se battre pour éviter de « tomber », pour éviter de casser les solidarités de base. Tous ces préjugés, toutes ces manières avec lesquelles on nous regarde, attaquent nos cœurs, nos corps, nos droits, notre dignité.

ORATEUR-TRICE : C'est vrai, on dit souvent de nous que nous sommes des « **profiteurs** »

1. Réaction : Marche des migrants.

Nous avons quelque chose à ce propos

Nous sommes sans papiers et depuis de nombreuses années en Belgique. Notre constat est sans équivoque, notre vie, notre dignité est bafouée.

On dit de nous que nous profitons, mais profiter de quoi au juste ? Nous n'avons droit à rien. Nous avons droit à la peur. Nous vivons constamment dans la peur. La vie d'un sans papier est une vie réglée par la peur. Nous n'avons droit à rien. Sans carte et sans papier nous n'avons pas accès au logement, au travail, aux transports, aux banques... Notre survie dépend tout



JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE 2022. 17 octobre 2022.



le temps des autres, des associations. Nous ne venons pas pour profiter, mais pour vivre. Au lieu de ça nous sommes exploités par ceux-là même qui nous refusent nos papiers. Nous gardons les personnes âgées et les enfants de ceux qui travaillent dans les bureaux, nous travaillons dans des champs. Nous aspirons à autre chose. Nous ne sommes pas venus pour nous accrocher au CPAS, nous voulons travailler et contribuer à la vie, ici. Notre vie, vaut-elle quelque chose ? même les chiens nous ne les laissons pas dehors, mais nous ???...

Savez-vous que pour formuler ne fut-ce qu'une demande de régularisation il faut payer au-delà de 250€... Comment voulez-vous ? savez-vous que les administrations sont extrêmement intrusives ? seriez-vous prêts à ce qu'on le soit à ce point avec vous ?

ORATEUR-TRICE : On dit de nous :« Oh mais de toute façon vous n'êtes pas des gens comme nous, vous n'êtes pas des pareils à nous ! Vous êtes marginaux. »

2. Réaction : CMGV

Benoît

Je m'appelle Benoît. Je suis propriétaire d'un terrain situé le long d'un petit chemin de campagne. La rue dans laquelle j'habite est particulière parce qu'on y trouve des styles d'habitation vraiment différents, des constructions en dur mais surtout ce qu'on appelle maintenant des habitations légères. Moi je vis dans un chalet, Thomas qui est à côté de moi vit dans une petite caravane, d'autres dans des résidentielles.

Lorsque j'ai intégré mon chalet, la commune m'a radié de mon ancienne adresse et a refusé de me domicilier dans mon chalet. C'est pourtant mon chez moi, mon lieu de vie. On m'a appris, plus tard, que les motifs de ce refus ne tenaient pas la route... A ce moment là, je ne savais pas comment faire pour faire valoir mes droits, je n'avais pas les ressources pour réagir. Les choses se sont enchaînées et ce refus répété de domicile a sonné le début d'un grand décrochage, je suis sorti des radars durant plusieurs années. J'ai donné ainsi raison à ceux qui jugeait ma manière d'habiter marginale, j'étais devenu plus qu'à la marge, invisible.

Je suis revenu dans le monde grâce à des bénévoles et des associations, mais je ne suis toujours pas domicilié à l'adresse de mon chalet.

Ma situation c'est celle de tant d'autres qui doivent lutter chaque jour parce qu'habiter comme ils le font depuis des dizaines d'années, n'est politiquement et socialement pas accepté. Au refus de domiciliation, il faut ajouter des refus



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE 2022. 17 octobre 2022.



de délivrance de permis ou des refus de régularisation alors qu'ils sont sur leur terrain depuis des années. Tous ces refus, on s'y heurte de manière systématique.

Alors les habitants que nous sommes, vivent, habitent, mais avec la crainte de devoir un jour tout quitter, ont vit toujours en gardant à l'esprit qu'on est dépendant de la tolérance et de la bonne volonté d'une autorité.

Thomas

Je m'appelle Thomas, je vis aussi dans cette rue.

Cette rue, elle n'est pas parfaite, idéale mais ce que j'y ai vu, ce sont des liens de solidarité incroyables entre beaucoup de ces habitants. Les difficultés, ça peut rapprocher, ça peut générer une entraide sincère. Et c'est le cas dans notre rue.

Ce que j'ai constaté aussi c'est que c'est ce mode d'habiter qui n'est généralement pas accepté. Là où des autorisations pour installer une caravane, un chalet sont refusées, ce sont des gîtes qui y sont ensuite construits. Ce sont donc des choix délibérés qui sont ainsi fait par les autorités.

Je vois aussi certains habitants se voir proposer une somme d'argent pour intégrer un logement social...ce qu'on leur dit c'est qu'ils pourront bénéficier d'un logement plus digne, plus décent. C'est quoi la dignité, la décence si elle n'est déterminée que par l'autorité ? Mon logement actuel est digne et décent pour moi.

C'est quoi le véritable objectif, le véritable enjeu ? Reloger chaque famille, chaque habitant dans des logements sociaux individuels ? Et le réseau de solidarité qu'on a tissé, il devient quoi ? On tend à individualiser encore..... isoler toujours...Est-ce que c'est vers ça qu'on doit encore aller aujourd'hui ? Et puis on veut déloger des familles entières alors même qu'on nous annonce une crise du logement sans précédent? C'est quoi le sens de tout ça?

Vous savez, on est des gens comme vous autres.

On torpille nos initiatives, on torpille nos projets individuels et solidaires qui nous permettent pourtant de maintenir un niveau de vie ou des conditions de vie acceptables. Pourquoi? parce qu'ils ne rentrent pas dans les clous? Et si vous décidiez de les soutenir ces projets, de soutenir et de nous aider à améliorer ce qui est? On pourrait donner le meilleur de nous. Des compétences, des savoirs on en a. Oui on est des gens "comme tout le monde", on fait partie du monde.



JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE 2022. 17 octobre 2022.



ORATEUR-TRICE : « On dit de nous que nous ne sommes pas capables, incapables. »

3. Réaction : ATD

Cette étiquette, elle ne date pas d'aujourd'hui. On a traité nos grands-parents d'incapables. On a traité nos parents d'incapables. Comme eux, quand nous étions enfants, on nous a laissés au fond de la classe, on nous a exclus de l'école, on nous a envoyés en enseignement spécialisé. Nous n'avons pas pu apprendre à lire, écrire, calculer... comme les autres enfants. On nous a tellement dit que nous étions 'pas capables' qu'on nous l'a mis dans la tête. Nous avons toujours peur de mal faire.

Comme on nous pense 'incapables', on fait à notre place. Cela ne nous permet pas d'apprendre. Par exemple, on nous met sous administrateur de biens. On nous met un administrateur de biens parce qu'on ne sait pas lire, parce qu'on ne s'en sort pas avec notre budget. Comme il fait tout à notre place, on n'apprend rien, on ne peut pas avancer. Et quand on a trop peu, l'administrateur ne fait pas mieux que nous. Il ne nous donne presque rien pour vivre : 50 euros par semaine pour manger, se déplacer, payer ses médicaments... Qui peut s'en sortir avec si peu ? Et certains d'entre nous découvrent que leur administrateur n'a pas payé des factures essentielles... Mais il s'est payé, et donc on a encore moins qu'avant.

Tout cela a d'énormes conséquences sur notre vie.

Aujourd'hui, internet est partout.

Mais quand on n'a pas bien appris à lire, écrire, calculer, quand on ne connaît pas les mots compliqués que les autres utilisent, internet, ce n'est pas possible.

« Je n'ai pas appris beaucoup à l'école. Moi, je ne sais pas aller sur internet pour taper un nom. Il y a trop de trucs sur l'écran, des listes, c'est trop d'étapes... c'est pas clair où il faut aller. Beaucoup de gens vont abandonner. Moi, je vais laisser tomber. »

« Je reçois des messages sur mon téléphone de l'école, pour ma fille. Mais je ne sais pas lire. Je vais demander à ma copine qu'elle me dise ce qui est écrit. Quand c'est très personnel, ce n'est pas évident. Il faut vraiment avoir confiance dans la personne. Il y en a avec qui, après, tout le monde est au courant. »

« Avant, dans les gares, il y avait quelqu'un qui nous expliquait. On a fermé les guichets, il n'y a plus que des machines. On ne peut pas discuter avec une



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE 2022. 17 octobre 2022.



machine. Si tu ne t'en sors pas, tu n'as pas le bon billet et tu reçois une amende. »

« Mon frère est au chômage. Maintenant, il faut remplir sa carte de pointage sur internet. Il s'est trompé, il ne savait pas comment il devait faire. On lui a supprimé ses allocations pendant 3 mois. Résultat des courses : plus rien du tout pour acheter à manger pour sa famille, pour payer l'école des enfants, pour payer le loyer... »

Alors, nous risquons encore plus que nos enfants soient placés.

Quand on nous place nos enfants, on croit bien faire. Mais c'est une déchirure terrible pour l'enfant et pour les parents.

Nous savons que l'on pense de nous que nous ne sommes pas capables de donner à nos enfants tout ce dont ils ont besoin. Nous vivons dans la peur continue qu'on nous prenne nos enfants. C'est une angoisse permanente.

« Mon fils était placé depuis des années. Je me battais pour le ravoir à la maison, mais on me disait que je n'étais pas capable de l'élever. Quand il a eu 16 ans, il s'est mis à faire de grosses bêtises, il a mis le feu. Les éducateurs ne s'en sortaient plus avec lui, alors on l'a ramené chez moi. Là, d'un coup, j'étais plus capable que les éducateurs ? Cela s'est très mal passé avec mon garçon que je ne connaissais plus et qui nous reprochait de l'avoir abandonné. »

Parfois, pour nous aider, on nous oblige à aller en hôpital psychiatrique. On ne voit pas que le problème, c'est la vie qu'on nous fait vivre.

On doit réfléchir tout le temps : comment je vais faire pour nourrir mes enfants ? Pour payer le loyer ? Pour payer le docteur ? Pour payer l'école ? On en devient malade, parfois on pète les plombs. Alors on nous dit que nous sommes malades psychologiquement et on nous met en psychiatrie. Cela n'arrange rien, bien au contraire, et on place nos enfants pendant notre hospitalisation. Et ce placement dure souvent bien plus longtemps.

Après un placement, pour renouer avec nos enfants, c'est très dur. Nos enfants croient que nous les avons abandonnés. Nous ne nous connaissons plus. Toute la famille a été détruite.

Pourtant, nous sommes capables.

Nous le voyons quand nous sommes ensemble.

Nous voyons que nous sommes capables de réfléchir. Ensemble, nous sommes plus forts. Partout où nous nous réunissons, nous réussissons des projets incroyables.

Par exemple, le travail que nous vous présentons aujourd'hui prouve ce dont nous sommes capables quand on nous en donne



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE 2022. 17 octobre 2022.



ORATEUR-TRICE : « On dit aussi de nous que nous trichons, fraudons, que nous sommes des tricheurs »

4. Réaction : aDAS

Moi j'aurais quelque chose à dire là-dessus...

Tricheurs, voilà encore une étiquette qui nous colle à la peau et qui crée une distance supplémentaire entre nous et le CPAS.

Depuis quelques temps mon assistante sociale me suspecte d'une cohabitation, d'un ménage de fait, avec la maman de mes enfants. N'avons-nous pas le droit de vivre séparément et de malgré tout rester en contact dans une relation d'amitié ?

Chaque mois mon assistante sociale fouille mes comptes et va jusqu'à regarder où je fais mes courses. Si celles-ci sont trop proches du domicile de la maman de mes enfants elle me le reproche. Elle a même été jusqu'à en avertir le comité du CPAS lors de la révision annuelle de mon revenu d'intégration

Par le passé j'avais trouvé un logement dans le même immeuble que la maman de mes enfants. Ce qui aurait pu me rendre la vie plus facile, me l'a compliqué énormément. En effet, je me suis vu accusé de tricheur, de fraudeur sous prétexte que mes consommations de gaz et d'électricité n'étaient pas, selon eux, suffisantes.

Maintenant que la mère de mes enfants a déménagé, pour survivre, nous devons nous cacher. Nous ne pouvons pas faire des activités ensemble avec les enfants par exemple, car si je suis vu en leur compagnie et en celle de leur maman, je serai à nouveau soupçonné de tricherie et mon faible revenu sera mis en danger.

Le même type de scénario se dessine pour la reconnaissance de mes problèmes de santé. En effet, j'avais un certificat d'incapacité partielle, mais suspecté de fainéanter, je me le suis vu retirer par un médecin de la maison médicale de ma commune. Même le secret médical n'est pas bien gardé car l'AS savait dès avant mon arrivée dans son bureau que je n'avais plus de certificat... on se lie contre moi pour une remise au travail forcée dans le cadre d'un contrat en article 60.

Où s'adresser ? si je tente un recours, si j'ose parler, mes relations futures avec le CPAS, ne seront pas meilleures.... Je vais être obligé d'accepter leurs conditions de remise au travail...

ORATEUR-TRICE : « On dit de nous que nous ne sommes des fainéants. »



JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE 2022. 17 octobre 2022.



5. Réaction : LST

Dès les débuts de la Loi du MINIMEX, les bénéficiaires sont obligés d'apporter au CPAS plusieurs preuves de recherches d'emploi par semaine. Très vite, les employeurs refusent de remplir de telles attestations. Plus encore, pour ne pas être dérangés sur les chantiers, il y avait une affiche à l'entrée : "pas d'embauche". De telles preuves de recherches d'emploi existent encore aujourd'hui. De plus, avec le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) les exigences peuvent porter sur d'autres domaines que la recherche d'emploi. On se souvient de Franz qui s'est vu embaucher sur un chantier du bâtiment, et, s'est vu "débauché" dès le moment où il a demandé un papier à remettre au CPAS. Le responsable de l'entreprise n'a plus voulu de lui, quand il a appris que Franz dépendait du CPAS.

Ce genre de réaction est aussi courante dans nos recherches de logement.

"Après des études en professionnel je n'avais pas droit au chômage. Mes parents ne pouvaient pas me garder à la maison car mon père est sur la mutuelle.

Mes parents ont aussi été aidés par le CPAS mais à ce moment-là ils ne l'étaient plus. Je suis parti, j'ai été hébergé par des copains dans la même situation que mes parents... Après des mois de galères j'ai pu avoir une aide du CPAS et entrer dans une formation dans une Entreprise de Formation par le Travail, une EFT. Pendant plus de dix ans, j'ai vécu d'autres galères : des petits boulots, des exclusions du CPAS à cause de la perte de mon habitat, un nouvel hébergement dans une caravane sur un terrain de démolition, le retour au CPAS, une nouvelle formation... mais jamais de réel contrat de travail. J'ai fait des formations en horticulture, dans la construction, en bûcheronnage, dans l'horeca, ... finalement je me suis retrouvé de nouveau dans la caravane, à y faire la mitraille et des petits boulots au noir, sans aide sociale. La survie, quoi. Mendier, parfois j'ai dû le faire, mais c'est dur."

Ces situations d'errance organisée à travers des programmes d'insertion divers, qui pour certaines personnes débouchent sur une exclusion plus grande encore, sont bien sûr fréquentes de nos jours. Des activations imposées dans le cadre d'un PIIS ou des allocations de chômage, rendent obligatoires des prestations à caractère économique, pour une « rémunération » de plus ou moins 1 euro de l'heure, en plus de l'allocation de chômage ou du revenu d'intégration.

Depuis de nombreuses années, nous dénonçons de telles pratiques proches du travail forcé, et donc contraires aux conventions internationales signées par la Belgique.



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE 2022. 17 octobre 2022.



6. Synthèse : mot de la fin.

Nous avons témoigné, une fois de plus, des souffrances que nous vivons, comme beaucoup d'autres. Une part considérable de celles-ci sont produites par les choix qui animent le fonctionnement de nos sociétés. Ce dont nous parlons était déjà bien présent avant la crise Covid, ou la guerre en Ukraine et ses effets sur le coût de la vie. Les effets inhumains et destructeurs des conditions de vie dans la misère sont dénoncés depuis toujours et bien connus, de nous, et de toutes et tous.

Ce cahier de revendications, construit au départ de nos réalités de vie analysées collectivement, balaye une quarantaine d'années. Nous mettons en évidence la perte d'humanité de nos sociétés, que nous découvrons à travers un grand nombre de changements législatifs, technologiques, sociétaux, et nous pouvons ajouter climatiques.

Pour nous, cette déshumanisation a atteint des sommets, et un maximum de violence au moment de la grève de la faim des sans-papiers, en 2021. Nous la mettons en lumière au départ des similitudes que nous observons avec les réalités de vie qui sont imposées de manière générale aux populations les plus pauvres. Similitudes dans l'insécurité d'existence permanente, dans les répressions vécues, dans la peur, dans l'utilisation qu'on fait de nous, dans le fait de nous rendre responsables de nos situations précaires, voire misérables, etc...

Dans notre document, nous identifions que cette déshumanisation s'est renforcée de manière rapide durant les quarante dernières années. Ce processus se développe et agit à travers de nombreux cadres juridiques, ainsi que par des changements sociétaux et technologiques qui impactent gravement la sécurité d'existence des populations les plus fragilisées.

Nous dénonçons régulièrement les dérives d'un état social actif qui développe :

- des contrôles excessifs qui violent la vie privée des allocataires sociaux,
- crée des discriminations, et un grand nombre d'emplois généralement "dérégulés, imposés aux plus pauvres" à travers des "activations" qui échappent aux règles élémentaires de la protection des travailleurs et des travailleuses.



JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE 2022. 17 octobre 2022.



Autant d'éléments qui nous enferment dans une citoyenneté particulière, construite sur des droits et des devoirs spéciaux, particuliers pour certaines populations, qui vivent ainsi dans la peur et sont victimes de multiples discriminations.

Tout cela augmente les inégalités, la pauvreté et l'insécurité d'existence pour une part croissante de la population.

Rappelons-nous, qu'en 92-94, au moment du premier Rapport Général sur la Pauvreté, le taux de pauvreté était de +/- 6% en Belgique, et que ce taux de pauvreté voisinait les 17 % avant la crise Covid en 2019.

Depuis de nombreuses années nous interpellons dans ce haut lieu de la démocratie qu'est le Parlement de Wallonie. Pouvons-nous y parler de nos espérances, de nos luttes contre la misère, et constater des changements ?

Venir ici, constitue pour nous, un acte de citoyenneté qui porte l'espérance que ce lieu, « le Parlement de Wallonie », soit, autre chose, qu'un lieu "où on parle et où on ment".

7. Mot de sortie.

Monsieur le Vice-Président, Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions pour votre participation à cette rencontre en l'honneur de toutes les familles et les personnes qui résistent au quotidien à la misère, et qui, témoignent souvent d'une grande humanité à travers des actes de solidarité qui leur font souvent prendre de grands risques.

Merci aux militantes et militants des associations :

- ATD Quart-Monde
- L'association pour la Défense des Allocataires Sociaux, - a DAS
- Le front des SDF
- le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie.
- un collectif de sans-papiers,
- les militantes et militants du mouvement Luttes-Solidarités-Travail

Merci à vous, citoyennes et citoyens qui nous rejoignez aujourd'hui et parmi vous, les délégué-e-s d'un groupe de volontaires de Flandre, qui sont encore en soutien aujourd'hui, avec des familles sinistrées par les inondations dans la région, d'Aywaille.

Monsieur le Vice-Président,

Nous vous déposons notre travail collectif, porteur de nos constats et de nos espérances, afin qu'il soit communiqué à l'ensemble des parlementaires , en espérant qu'il sera un outil de référence dans vos débats et une balise pour vos décisions.



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE 2022. 17 octobre 2022.



Il sera accompagné d'une vidéo de présentation que nous diffuserons largement dès les prochaines semaines.

Nous restons à votre disposition pour en débattre.